



L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	04/07/2025
Date d’Affichage	04/07/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN,
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc.

Absent :

Mme Sylvie COUPE

N°112-2025**Validation du devis AET pour la sirène, le remplacement des néons dans la classe de Mme BRAULT et la préparation électrique d'un vidéo projecteur à l'Ecole**

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le devis AET pour la sirène, le remplacement des néons dans la classe de Mme BRAULT et la préparation électrique d'un vidéo projecteur à l'Ecole.

Le montant de ce devis est de 1 231.97 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis de l'entreprise AET pour la sirène, le remplacement des néons dans la classe de Mme BRAULT et la préparation électrique d'un vidéo projecteur à l'Ecole et d'imputer en investissement à l'opération 120 « Ecole travaux d'équipement » l'article : 2181– Budget voté pour cette opération : 3 000.00 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

